



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane GODARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Restauration étudiante sur la métropole – Subvention d'une mission d'accompagnement**

Eu égard à l'absence d'une offre de restauration en centre-ville et de la saturation des équipements de restauration sur le campus universitaire, une étude de marché sur la restauration universitaire a été mandatée en 2023 par Dijon métropole avec un cofinancement de la part du Crous.

L'étude a permis de faire émerger 2 scénarios majeurs dans le but d'améliorer l'accès des étudiants à une offre et des espaces dédiés pour se restaurer :

- la création d'une offre de type cafétéria en centre-ville
- la création d'un nouveau restaurant universitaire (intégrant une unité de production) sur le campus Montmuzard.

Dans la continuité de cette étude qui s'est achevée en septembre 2023, les parties prenantes Dijon Métropole, CROUS, Université de Bourgogne, avec l'ensemble des partenaires, ont décidé de poursuivre cette mission d'accompagnement.

Cette nouvelle mission dont le maître d'ouvrage sera le CROUS, consistera à accompagner les acteurs dans la programmation et mise en œuvre opérationnelle du projet. Cette mission sera confiée au cabinet Latitude pour un montant total de 11750 € HT soit 14 100 € TTC.

Au titre de cette étude, Dijon Métropole et l'Université de Bourgogne se sont engagées à verser une subvention au CROUS à hauteur de 30 % chacun du montant global de l'étude soit 4 230 €.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet de convention tripartite relatif au financement de cette dite étude ;
- **d'autoriser** le versement au CROUS d'une subvention à hauteur de 30 % du montant total soit 4230€.
- **d'autoriser** Monsieur le Président de Dijon métropole ou son représentant, à signer cette convention et tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 42 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 7 PROCURATION(S)